



Pôle Ressources National  
**SPORTS de NATURE**



# La lettre du réseau national des sports de nature

n° 82 Décembre 2012

## Sports de nature et littoral

- > Olivier LAROUSSINIE, directeur de l'Agence des aires marines protégées
- > Concilier sports de nature et préservation de l'environnement dans les aires marines protégées
- > Sport Mer Territoire
- > Brèves du réseau

## Le point de vue de...

### ➔ Olivier LAROUSSINIE, directeur de l'Agence des aires marines protégées

En matière de gestion de l'espace marin et des Aires Marines Protégées (AMP), nous avons souvent tendance à pointer les blocages, polémiques, confrontations... Il est pourtant un domaine où les avancées sont nombreuses et importantes ; celui du sport.

Depuis plusieurs années, l'Agence des aires marines protégées est engagée dans une contribution active au groupe ressource littoral mis en place par le ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, qui s'est matérialisée notamment par la présence de l'agence aux réunions de ce groupe, aux actions de formation en commun ou par la participation aux rencontres européennes sur le sujet.

Pour aller au-delà, une convention de collaboration a été conclue avec l'École nationale de voile et des sports nautique de Saint-Pierre-Quiberon et nous a permis d'aboutir à plusieurs projets structurants, dont le dépôt d'un projet portant sur la thématique « sports et AMP », dans le cadre du programme LIFE+ nature, auprès de la Commission européenne en septembre dernier. Fruit d'un intense travail entre les deux organismes, ce projet de plus de 4,4 millions d'euros sur 4 ans repose sur la construction de liens entre structures sportives (fédérations, associations, centres nautiques, structures de formation, services de l'État...) et des gestionnaires très divers : sites Natura 2000, parcs naturels marins, réserves naturelles. Il permettrait notamment :

- la mise en place d'un pôle « sports de nature » sur la zone du Parc Naturel Marin (PNM) des estuaires picards et de la mer d'Opale,

- l'adoption d'un schéma de cohérence des pratiques sur le PNM d'Iroise,
- l'adoption d'une charte Natura 2000 pour la pratique du kite-surf sur un ensemble de sites Natura 2000 en Languedoc-Roussillon et PACA,
- l'évolution des comportements des pratiquants sur l'ensemble des sites du projet et des perspectives pour développer l'utilisation des outils de communication (sites internet, réseaux sociaux, flash code).

Au travers de ces expériences de terrain, on cherche des méthodes et des solutions reproductibles sur l'ensemble du réseau d'AMP en France et en Europe. Toutes les idées n'ont pas été incluses à ce stade dans le projet LIFE+. Le préparer a ouvert de nombreuses autres perspectives, parmi lesquelles l'outre-mer n'est pas la moindre.

Enfin, je voudrais citer une action assez novatrice qui est conduite sur le territoire du PNM des estuaires picards et de la mer d'Opale, espace sur lequel un diagnostic territorial approfondi des activités sportives est en cours, qui doit définir les actions prioritaires de mise en synergie de ces activités avec le contexte d'un parc naturel marin. Nous comptons beaucoup sur ce projet, co-financé par le ministère chargé des Sports (DRJSCS Nord - Pas - de - Calais), qui sera exportable aux autres grandes aires marines protégées.

Je croise les doigts pour que ces partenariats aboutissent et se poursuivent dans l'excellent esprit qui a prévalu jusqu'à présent.





## ➔ Concilier sports de nature et préservation de l'environnement dans les aires marines protégées

La croissance des pratiques sportives de nature en mer et sur le littoral et parallèlement le développement du réseau d'Aires Marines Protégées (AMP) suscitent un certain nombre d'interrogations chez les pratiquants sportifs comme chez les gestionnaires de ces espaces naturels. Afin de favoriser le développement maîtrisé des sports de nature, l'agence des aires marines protégées et le ministère chargé des Sports ont pris l'initiative en décembre 2010 d'engager la conception d'un projet national, traitant de la place et de la gestion des sports de nature dans les AMP.

### Des espaces de protection de la nature

Les aires marines protégées sont des espaces délimités en mer qui répondent à des objectifs de protection de la nature à long terme. Le Code de l'environnement reconnaît aujourd'hui quinze types d'aires marines protégées :

- > parcs naturels marins ;
- > parcs nationaux ayant une partie maritime ;
- > réserves naturelles ayant une partie maritime ;
- > sites Natura 2000 ayant une partie maritime ;
- > parties maritimes du domaine relevant du Conservatoire du littoral et des rivages lacustres ;
- > arrêtés de protection de biotope ayant une partie maritime ;
- > réserve nationale de chasse et de faune sauvage avec partie marine (ex : Golfe du Morbihan) ;
- > et huit autres catégories issues d'engagements régionaux et internationaux.

La coordination des AMP est assurée, sous la tutelle du ministère chargé de l'Environnement, par l'Agence des aires marines protégées qui a été créée en 2006. Cette dernière apporte son appui à l'ensemble des gestionnaires d'AMP.

### Des espaces de pratique des sports de nature

La gestion des sports de nature dans les AMP est complexe en raison des éléments suivants :

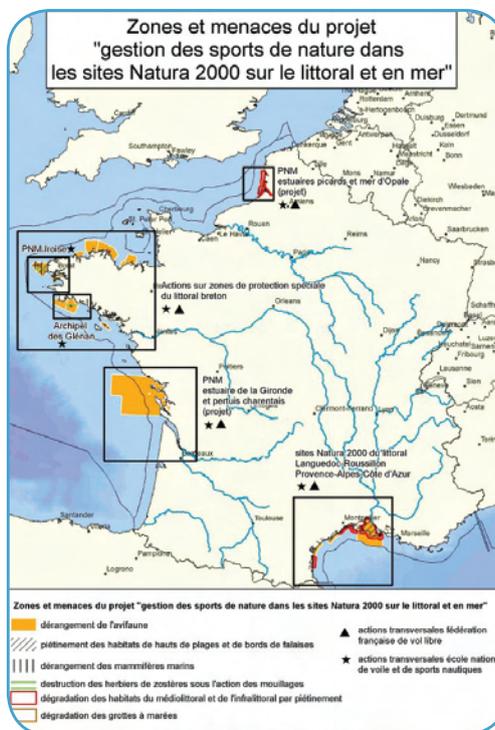
- > des contextes maritimes différents selon les différentes façades maritimes ;
- > une multiplicité de pratiques sur un même site à l'origine parfois de conflits d'usages ;
- > une mobilité des pratiquants inter-sites ;
- > des effets cumulés avec les autres usages du littoral ;
- > un grand nombre de pratiques libres difficile à caractériser ;
- > un manque de données chiffrées précises pour qualifier les pratiques sur les sites (type, spatialisations, intensité et récurrence des pratiques, nombre de pratiquants...)
- > un manque de données chiffrées précises pour définir l'état de conservation des habitats et espèces marines Natura 2000 ;
- > incidences sur les espèces et habitats ciblées difficiles à prouver scientifiquement.

### Le projet « SportNaturaMer »

En décembre 2010, l'École Nationale de Voile et des Sports Nautiques (ENVS), qui anime le Groupe Ressources Littoral (GRL), et l'Agence des aires marines protégées ont donc démarré un projet national relatif à l'intégration, la place et la gestion des sports de nature dans les aires marines protégées.

Ce projet intitulé « SportNaturaMer », vise à mener des actions localisées basées sur des expériences

et sur l'instauration de partenariats durables et constructifs entre les acteurs du champ sportif et les gestionnaires de ces espaces. L'objectif est de trouver des solutions concrètes et reproductibles, tant sur les volets technique que pédagogique, de limitation des incidences des pratiques sportives de nature.



Pour financer les actions, le programme LIFE+ Nature (L'Instrument Financier pour L'Environnement) s'est avéré être le mieux adapté à la nature du projet. Ce volet finance des projets relatifs aux bonnes pratiques et/ou de démonstration, contribuant à la mise en œuvre des objectifs des directives « Oiseaux » et « Habitats » et du réseau Natura 2000. Par ailleurs, LIFE+ Nature permet un cofinancement européen à hauteur de 50 % des coûts éligibles du projet.

La sollicitation de LIFE+ Nature a été jugée par les porteurs du projet comme une opportunité pour deux raisons. D'une part, pour mettre en place des protocoles d'étude et de suivi permettant de clarifier, sur des fondements scientifiques et dans une approche multi-sites, la notion « d'incidence » des sports de nature sur les écosystèmes marins Natura 2000 à partir d'une analyse croisée de caractérisation des pratiques et de l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire. D'autre part, pour proposer la

mise œuvre d'actions concrètes de conservation adaptées et transférables à d'autres sites Natura 2000 marins ou autres AMP visant à remédier voire à anticiper les incidences.

Le projet repose sur un ensemble de sites pilotes permettant de traiter les menaces identifiées dans différents contextes biogéographiques et différents contextes socio-économiques. De plus, des actions de portée nationale seront mises en place par l'ENVS et la Fédération française de vol libre de manière transversale sur les zones d'actions du projet à savoir les :

- > sites Natura 2000 du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale ;
- > sites Natura 2000 du Parc naturel marin d'Iroise ;
- > sites Natura 2000 de l'archipel des Glénans ;
- > Zones de Protections Spéciales (ZPS) du littoral breton accueillant des oiseaux nicheurs sur les îles, îlots et le littoral ;
- > sites Natura 2000 du projet de Parc naturel marin estuaire de la Gironde et pertuis charentais ;
- > sites Natura 2000 littoraux du Languedoc-Roussillon et de l'ouest de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Le projet LIFE+ « SportNaturaMer », dont le budget total est estimé à 2 973 122 € a été déposé à la Commission européenne par l'ENVS et l'Agence des AMP pour une mise en œuvre des actions entre juillet 2013 et juillet 2017, sous réserve d'acceptation du dossier par la Commission européenne.

## Pour en savoir plus :

>> Agence des aires marines protégées  
Rubrique « Concilier sports de nature et préservation de l'environnement dans les aires marines protégées »

[www.aires-marines.fr/ConcilierSports-et-loisirs-nautiques-dans-les-AMP/Sports-de-nature](http://www.aires-marines.fr/ConcilierSports-et-loisirs-nautiques-dans-les-AMP/Sports-de-nature)

>> Pôle ressources national des sports de nature  
Rubrique « Activités en zone littorale »

<http://www.sportsdenature.gouv.fr/fr/page.cfm?id=147&cat=30&dong=3>

>> Natura 2000

[www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html](http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html)

>> École nationale de voile et des sports nautiques

<http://www.envs.sports.gouv.fr>

>> Programme européen LIFE+

[http://europa.eu/legislation\\_summaries/agriculture/environment/128021\\_fr.htm](http://europa.eu/legislation_summaries/agriculture/environment/128021_fr.htm)

>> Patrick DÉROGIS

[patrick.derogis@envs.sports.gouv.fr](mailto:patrick.derogis@envs.sports.gouv.fr)

## ➔ L'expérience du mois : Sport Mer Territoire

**Structure porteuse du projet :** Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Côte Provençale

**Enjeu :** Éducation à l'environnement / Accès aux lieux de pratiques

**Lieu :** Région Provence - Alpes - Côte d'Azur (PACA)

**Résumé :** Le CPIE Côte Provençale pilote le projet « Sport, Mer et Territoire » lancé en 2012 en région PACA. Il est le fruit de deux années de réflexions conduites par le groupe « sports nautiques » du Réseau Mer PACA, lui-même composé de structures d'Éducation au Développement Durable (EDD), d'acteurs du sport et d'acteurs de la gestion du littoral.

L'objectif est de mettre en œuvre un projet collectif avec les acteurs des sports nautiques de la région PACA, afin d'améliorer la compréhension du territoire de pratique par les pratiquants (encadrés ou non), en vue d'induire des comportements adaptés favorables au maintien du bon état écologique du milieu marin méditerranéen.

Trois grands axes se dessinent :

> la conception d'un dispositif pédagogique donnant des clefs à un encadrant pour connaître

et comprendre les enjeux de son territoire de pratique et de les transmettre à son public (devenir « Guide du territoire ») ;

> la conception d'un observatoire interactif des pratiques : base de données des sites de pratique par activités, enjeux et problématiques du territoire, mesures de gestion, outil d'auto-analyse de sa pratique. Cet observatoire facilitera le rôle de sentinelle de la mer des pratiquants ;

> la conception d'espaces dédiés chez les vendeurs de matériels sportifs qui utilisera des outils ludiques et pédagogiques pour sensibiliser les pratiquants libres.

D'envergure régionale (PACA), ce projet, en phase de conception pendant deux ans (2012-2013), se déploiera avec les acteurs sur le territoire à partir de 2014. Une extension sur la Méditerranée et son bassin est en perspective.

>> Cliquez ici pour avoir le descriptif complet de l'expérience (tapez « sport Mer Territoire »)

\*European Network of Outdoor Sports

ENOS\* Experiences  
Consulter / Partager

Retrouvez d'autres expériences

[www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)



## ➔ Témoignage

**Christelle MASCLEF**

**Directrice adjointe du CPIE Côte Provençale**

« Le maintien et le développement des sports nautiques passent par une évolution des métiers « sports de nature » vers des métiers « sports de territoire ». La plus-value de la collaboration entre EDD et sports de nature me semble évidente et nécessaire. »

### Ce projet fait suite à deux années de réflexion. Comment s'est organisé le rapprochement des acteurs du sport de ceux du réseau EDD ?

Ce rapprochement a eu lieu dans le cadre du Réseau Mer PACA qui a mis en place un groupe de travail « sports nautiques » composé d'acteurs EDD et d'acteurs des sports de nature. Lors des 1<sup>ères</sup> rencontres du Réseau mer en 2010, un atelier « sports nautiques et EDD » a permis de faire connaissance. D'autres temps d'échanges ont suivi, notamment lors des Rencontres régionales « sports de nature PACA », auxquels le CPIE a contribué.

### Le projet comporte-t-il un plan de formation en accompagnement de la mallette pour les encadrants ?

Oui, il va être conçu en 2013. L'enjeu sera de préparer avec les parties prenantes un déploiement et une diffusion sur le territoire. Cela passera par de la formation initiale, continue, en présentiel mais aussi à distance (Formation Ouverte À Distance, FOAD), elle sera multilingue. Les prescripteurs de la formation que sont les CREPS, les fédérations, les syndicats professionnels, les CROS et les OPACA seront associés afin de construire avec eux le déploiement de cet axe du projet. L'idée est aussi de rendre accessible le dispositif pour d'autres régions et d'autres pays riverains de la Méditerranée.

### Les données environnementales des sites de pratiques, rarement vulgarisées, sont peu compréhensibles par le grand public. L'observatoire permettra-t-il de répondre à cette problématique ?

C'est le deuxième enjeu, mais je dirais plus largement les données du territoire : économiques, sociales et environnementales. Il s'agit de permettre aux pratiquants de mieux connaître et comprendre son territoire de pratique : la biodiversité, les espèces, mais aussi les autres usages (sportifs ou non) et le partage de l'espace, l'histoire, le patrimoine et surtout « le pourquoi » de la mise en place de mesures de gestion. C'est la notion de gestion du littoral, dont le vocabulaire associé et les mesures sont parfois confuses ou incomprises par les usagers, qu'il faut rendre accessible.

### Les vendeurs de matériel sportif sont associés au projet. Pourquoi avez-vous ciblé ce secteur en particulier ?

Le public libre représente une part très importante des pratiquants, selon les disciplines cela peut représenter 90 % des pratiques sur la mer. Nous nous sommes posés la question du lieu idéal pour le toucher en prenant en compte la diversité des pratiques (multiples activités, multiples parcours, multiples points d'accès) et de

la disponibilité des pratiquants. Nous avons rapidement mis de côté le face à face pédagogique sur les lieux de pratiques qui nécessiterait des moyens importants. Nous avons alors pensé au cheminement du pratiquant libre pour son activité. Une bonne partie passe par l'étape d'achat de son matériel et donc par les magasins de vente. La question de la disponibilité est un frein que nous comptons lever en utilisant des clips vidéo ludiques et interpellant.

### Depuis quelques mois tu travailles avec le réseau des sports de nature quelle est ta vision de ce réseau et les interactions avec EED ?

Ce que je retiens c'est la grande diversité des pratiques sportives et des parties prenantes, avec notamment la présence de disciplines émergentes et donc une inventivité pour pratiquer le milieu, ce qui prouve aussi un grand dynamisme. La question de la culture commune reste pour moi un enjeu important. Le maintien et le développement des sports nautiques passent par une évolution des métiers « sports de nature » vers des métiers « sports de territoire ». La plus-value de la collaboration entre les acteurs de l'éducation au développement durable et ceux des sports de nature me semble évidente et nécessaire. Notre double posture au CPIE est un exemple parmi d'autres.



## Actus

### « Fais nous rêver » de sports de nature !

Parmi les dix-neuf initiatives d'éducation par le sport récompensées lors de la remise des prix de la finale régionale « Fais-nous rêver » en Rhône-Alpes, huit projets ont pour support les sports de nature. La finale nationale se tiendra le 13 février 2013. La liste des finalistes nationaux sera publiée le 1<sup>er</sup> décembre. La liste des projets rhône-alpins est disponible sur le site de l'Agence pour l'éducation par le sport.

<http://faisnousrever.apels.eu>

### Stage de formation professionnelle continue « cadre juridique des sports de nature »

L'édition 2012 de ce stage est un exemple historique du partenariat en matière de formation professionnelle continue dans le champ du sport entre le ministère chargé des Sports et le Centre national de la fonction publique territoriale. Neuf agents de l'État et neuf agents des collectivités territoriales ont approfondi leur connaissance du cadre juridique des manifestations sportives de nature. Deux études de cas ont illustré les apports théoriques, l'une sur le raid VTT « Les Chemins du soleil » animée par Hervé SIMON (conseil général de la Drôme), l'autre sur la fermeture de la grotte de la Padelle et l'acquisition de la grotte des Combes animée par Dominique GUILLEMET (conseil général de l'Ardèche). Le PRNSN travaille déjà sur l'édition 2013 du stage « cadre juridique des sports de nature » dont l'angle privilégié sera l'aménagement des espaces, sites et itinéraires de pratique.

### Sports de nature et évaluations des incidences Natura 2000

Cette journée technique, co organisée et animée par l'Atelier technique des espaces naturels et le Pôle ressources national des sports de nature a permis à 125 personnes de s'informer sur la réglementation des sports de nature et des évaluations d'incidences, de découvrir des projets territoriaux et d'échanger sur les contraintes et les opportunités induites par cette réglementation. Une participation très variée (services de l'État, fédérations, collectivités, parcs naturels, structures gestionnaires de site Natura 2000, syndicats de professionnels...) a généré une grande richesse de sujets soulevés et des débats de qualité. Retrouvez les supports d'intervention de la journée sur le site du réseau sports de nature rubrique « Lieux de pratique/journée technique » : [www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

### Appel à communications

« La naturalité en mouvement : environnement et usages récréatifs en nature. Le sauvage est-il une dimension forte des pratiques récréatives actuelles et à venir ? » tel est le thème du colloque international en sciences sociales et humaines qui se tiendra en mars 2013 au domaine du Pradel (Ardèche). Présentation du thème, échéancier et recommandations de l'appel à communication sont disponibles sur le site du réseau des chercheurs et experts en sports de nature et de montagne.

[www.sportsnature.org](http://www.sportsnature.org)

### Départ du Pôle ressources national des sports de nature

Emmanuel FÉLIX-FAURE, chargé de mission au Pôle ressources national des sports de nature depuis 2009 a réussi le concours interne du professorat de sports. Il quitte donc le PRNSN pour intégrer la Fédération française de vol libre en qualité de conseiller technique national « deltaplane ». Nous lui souhaitons bon vent !

### Lancement de la campagne de prévention contre les accidents de montagne en hiver

Activité de loisirs préférée des Français lors de la saison d'hiver, le ski est une activité sportive exigeante qui nécessite une bonne condition physique et le respect de règles de bonne conduite et de sécurité sur et en dehors des pistes. Le ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative et le ministère de l'Intérieur, s'associent chaque année avec l'ensemble des acteurs de la montagne pour conduire une campagne nationale de prévention des accidents sur la saison d'hiver. L'objectif est d'influer sur les pratiquants, en les éduquant à tenir les « bons comportements » et à gérer leur pratique au regard de leur niveau et des conditions climatiques. Les supports de communications sont en ligne sur le site du ministère chargé des Sports.

[www.sports.gouv.fr](http://www.sports.gouv.fr)



## Appel à projet

Écoles multisports de nature  
via « ENOS Experiences »

[Cliquez ici pour y répondre](#)

L'objectif est de recenser le maximum d'écoles multisports de nature afin d'obtenir une vision précise de l'existant et d'illustrer le futur guide pratique

## Juridique

### ➔ Diplôme « vol libre »

Arrêtés du 19 octobre 2012 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2007 portant création de la mention « parapente » et de la mention « deltaplane » du diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport spécialité « perfectionnement sportif ».

[www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

### ➔ Diplôme « ski »

L'instruction N° DS/C1/2012/380 du 7 novembre 2012 relative à la mise en œuvre de l'arrêté du 10 juillet 2012 relatif aux « passerelles » entre le brevet d'État d'éducateur sportif (BEES) du 1<sup>er</sup> degré, option « ski alpin » et le diplôme d'État de ski - moniteur national de ski alpin.

## En kiosque

### ➔ Du nouveau sur le site du réseau national des sports de nature

Désormais vous pouvez recevoir l'actualité des sports de nature (brèves et agenda) en vous abonnant aux flux RSS accessibles depuis la page d'accueil du site.

[www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

### ➔ Ecorem, des ressources sur l'éducation au développement durable en Méditerranée

La plateforme collaborative Ecorem, pour Espace Collaboratif de Ressources sur l'Éducation au développement durable en Méditerranée, initiée par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Côte Provençale, a pour objectifs de favoriser le développement de projets d'éducation au développement durable en Méditerranée ; de contribuer aux échanges entre les acteurs de l'éducation au développement durable sur tout le pourtour méditerranéen ; de favoriser l'accès aux ressources scientifiques, techniques et pédagogiques ; de développer une plateforme collaborative et en assurer son animation.

[www.ecorem.eu](http://www.ecorem.eu)

### ➔ Organisation du secours en montagne et de la surveillance des plages

À la demande de la commission des finances de l'Assemblée nationale, la Cour des comptes a réalisé une enquête sur l'organisation du secours en montagne et de la surveillance des plages. Le rapport fait état d'un système complexe et pointe les défaillances de l'organisation des secours en France, notamment le manque de convergence entre les services impliqués dans le dispositif de secours. Le rapport est disponible sur les sites de l'Assemblée nationale et de la Cour.

[www.ccomptes.fr](http://www.ccomptes.fr)

## À venir

### ➔ 1<sup>res</sup> Rencontres rhône-alpines de l'éducation par le sport

28 janvier 2013 - Lyon (Rhône)

[www.apels.eu](http://www.apels.eu)

### ➔ Rencontres Sortir

7 au 11 janvier 2013 - Pierrefontaine (Haut-Doubs)

<http://biodiversite.reseaucoleetnature.org>

## Proposez une actualité !

Abonnez-vous à la lettre

Formulaires disponibles rubrique « La Lettre »

[www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)